

## CHIFFRES

### Détecteur de mensonge : des performances aléatoires

En général, il est très difficile d'établir une liste de signes qui marquent à coup sûr un mensonge, certaines personnes étant facilement impressionnables et d'autres au contraire capables de maîtriser parfaitement leurs émotions. Il existe très peu d'études scientifiques concernant le polygraphe, car on ne peut pas établir des groupes de coupables et d'innocents dont on saura s'ils mentiront ou diront la vérité. Une de ces études a montré la « détection » de 98% des coupables mais a labellisé « coupables » plus de la moitié des innocents !

Ci-dessous, nous vous proposons cinq autres études prises au hasard dans la littérature spécialisée et dont les scores confirment l'absence de fiabilité du polygraphe.

<b>18</b>	« Les professionnels de la machine n'hésitent pas à jeter sur le marché de gros chiffres : 94% de réussites pour l'un des principaux chefs d' « Ecole », 95% pour un autre, dans un journal juridique, on publie 80% de réussites, une association de juristes en publie 70%. Il n'y a que dans les travaux de la commission Moss qu'on ait parlé de 18%... » [Science et Vie, 1973, n° 664, janvier, p 3]
<b>42</b>	« En 1990, les forces de police israéliennes ont constaté que le polygraphe identifie correctement les innocents dans 98% des cas, mais ne détecte que 42% des coupables ? » [Journal of Applied Psychology, 1990]
<b>53</b>	« Des psychologues universitaires n'ont cessé de démontrer les erreurs de la machine. Le dernier épisode remonte au milieu des années 1980. l'administration Reagan propose de soumettre tous les employés de l'État fédéral au détecteur de mensonge. En réponse, le Congrès commandite une méta-analyse des essais relatifs à cette méthode. Selon ses conclusions, le détecteur de mensonge fait preuve d'un taux de réussite de 80%. Pas fameux, quand on sait que le simple hasard fournit un taux de 50% et que les spécialistes se vantent régulièrement d'une réussite de 98%. Pour David Lykken, psychologue de renom, cette méta-analyse est d'ailleurs exagérément optimiste. Selon lui, les études de terrain conduites dans de « véritables conditions en double aveugle » fournissent un taux de faux positifs de 47% : autrement dit, la méthode reconnaît que les innocents disent la vérité dans 53% des cas seulement ! » [La Recherche, 2002, hors-série n° 8, juillet, pp 60-61]
<b>57</b>	« En 2001, une étude d'Aldert Vrij, de l'université de Portsmouth (*) décrit une expérience impliquant soixante-cinq policiers. Le chercheur britannique leur a fait visionner six séquences extraites de l'interrogatoire d'un criminel niant les faits et qui s'exprimait dans une langue qui leur était étrangère. Trois de ces séquences comprenaient un mensonge, les trois autres, un fait avéré. Les participants se sont montrés plus habiles à détecter la vérité (dans 70% des cas) que le mensonge (57%). » (*) Applied Cognitive Psychology, mars 2001 [Science et Vie, 2001, n° 1005, juin, p 66]
<b>61</b>	« Statistique très officielle de l'Institut de criminologie de New York : sur 8 700 personnes qui furent soumises au détecteur de mensonge entre 1972 et 1976, 5 303, soit 61% s'accusèrent en priorité d'avoir triché dans une compétition sportive entre douze et dix-huit ans. » [L'Équipe, 05.09.1983]